



# CLUB DE TIR VICTORIA INC.

CASE POSTALE 125, VICTORIAVILLE (QUÉBEC), G6P 6S8

## **FORMULAIRE DE RENOUELEMENT 2022** **(VALIDE DU 1 JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022)**

Carte principale :

# de membre : \_\_\_\_\_

Mr.  Mme.  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

No. Tél : (res.) \_\_\_\_\_ (bur.) \_\_\_\_\_ (cell.) \_\_\_\_\_

No. De PPA : \_\_\_\_\_ No. De Loi 9 (Restreint seulement) : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

\*\*\*Courriel : \_\_\_\_\_\*\*\*

Je désire recevoir les communications par la poste. (Ajoutez 5\$ au prix du renouvellement). Si le 5\$ n'est pas ajouté au montant, aucun document ne sera envoyé.

Conjoint(e) (POUR CARTE FAMILIALE SEULEMENT)

# de membre : \_\_\_\_\_

Mr.  Mme.  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

No. Tél : (res.) \_\_\_\_\_ (bur.) \_\_\_\_\_ (cell.) \_\_\_\_\_

No. De PPA : \_\_\_\_\_ No. De Loi 9 (Restreint seulement) : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

\*\*\*Courriel : \_\_\_\_\_\*\*\*

\*\*\*\*\* NOUVEAU A PARTIR DU 21 AVRIL 2022 \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\* POUR RENOUVELER VOTRE CARTE DE MEMBRE \*\*\*\*\*  
\*\* VOUS DEVEZ ÊTRE MEMBRE DE LA FQT, NFA OU CCFR \*\*  
\*\*\*\*\* VALIDE POUR TOUTE L'ANNÉE \*\*\*\*\*

## Prix pour 2022

PISTOLET/BLACK GUN (incluant carabine) ----- \$120.00  
CARABINE/ PIGEONS ----- \$90.00  
FAMILIALE PISTOLET/REVOLVER/BLACK GUN ----- \$150.00  
FAMILIALE CARABINE / PIGEONS ----- \$110.00

N.B.: Tous les officiels et responsables de ligne de tir qui effectueront une présence au cours de l'année, recevront un crédit de 30\$/présence au renouvellement de leur prochaine carte de membre.

Vous pouvez envoyer votre chèque ou mandat-poste par la poste à l'ordre du CLUB DE TIR VICTORIA (inscrire le # de membre sur le chèque ou le mandat).

CLUB DE TIR VICTORIA  
Case postal 125  
Victoriaville QC  
G6P-6S8

TRANSFERT INTERAC  
[clubtirvictoria@gmail.com](mailto:clubtirvictoria@gmail.com)

Envoyez un courriel pour confirmer votre # de membre et mot de sécurité pour le transfert. VÉRIFIEZ BIEN LE BON MONTANT À ENVOYER EN FONCTION DE LA CARTE.

**Des frais de 25\$ seront demandé pour le remplacement d'une carte.**

**ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !**

Aucun renouvellement pour le pistolet (restreint) ne pourra être accepté après la date d'expiration soit le 31 décembre 2021. Selon l'article 46.29 de la loi 9, un club de tir doit informer, dans les meilleurs délais, le ministre de l'identité du membre dont l'adhésion a été retirée ou n'a pas été renouvelée.